



DEPARTMENT OF EXTERNAL AFFAIRS
MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

communiqué

No:
No.: 29

DIFFUSION: POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
RELEASE: LE 5 MARS 1982

LE 8 MARS - JOUR DU COMMONWEALTH

Le lundi 8 mars, pour la sixième année consécutive, le Jour du Commonwealth sera observé au Canada et dans tous les pays du Commonwealth. C'est en 1975 à Kingston (Jamaïque), lors d'une réunion des chefs de gouvernement du Commonwealth, que le Premier ministre Trudeau a proposé qu'une célébration annuelle permette à tous les peuples de cette organisation, surtout les écoliers, de mieux connaître le Commonwealth par le moyen d'activités appropriées dans chaque pays.

Le Jour du Commonwealth n'est pas jour férié. Sa célébration cherche plutôt à affirmer toute l'importance qu'accorde le Canada à cette unique association qui rassemble 46 pays de toutes les dimensions, races et cultures. Par tout le pays on a distribué aux écoles, aux bibliothèques publiques, à de nombreux organismes ainsi qu'aux chapitres de la Société royale du Commonwealth, des affiches et de la documentation destinées à faciliter la planification des événements spéciaux devant marquer le Jour du Commonwealth.

Un programme varié, tant officiel que privé, est prévu pour fêter le Jour du Commonwealth. Il y aura, entre autres, des services inter-confessionnels le dimanche 7 mars à Ottawa, Halifax, Vancouver, Victoria et Toronto sous les auspices de la Société royale du Commonwealth. Une telle célébration à Ottawa aura lieu à St. Andrew's Presbyterian Church, rue Kent, à 16 heures sous le haut patronage de S.E. le Gouverneur général et Madame Schreyer.